

REUNION DU 09 février 2012  
A 20 h 30

**Absent** : Alain REYNAUD (procuration à Maurice AUDRAS), Laurent SAPET (pouvoir à Fabrice COMTE), Nadège FRACHISSE (pouvoir à Bernadette BLACHON en début de séance), présente à partir de 21 H 30)

**Urbanisme** :

Demande Préalable : GAEC de l'Escoffier (local agricole), DUCHATEAU Morgane (la Collange) abri matériel.  
Demande de permis de construire : Edith MIGNOT (Saute-lièvre) abri à animaux

**Travaux en cours** :

Réception de la télé pour les gîtes ; suite au passage à la TNT, plusieurs gîtes ne recevaient plus la télé. La solution retenue nécessite l'installation de trois mats et d'enfouir les canalisations pour aller à chaque gîte. Le chantier est réalisé par les employés communaux. La météo a arrêté le chantier. Les travaux continueront dès que les conditions météo le permettront .

Volets de la maison de la mémoire : présentation des deux devis : le conseil municipal opte pour la solution bois et pose par les employés communaux.

Matériel communal : Réparation du radiateur du tracto pelle,  
la débroussailluse moteur hydraulique et rotor à changer (5000 euros de devis de réparation). Des devis de matériel neuf seront demandés (réparation ou achat ?)

Cambrilage de l'agence postale : le changement des fenêtres et de la porte est à prévoir : demande de devis et aménagement du bureau de poste

Plusieurs compteurs d'eau ont gelé : gîtes, maison de la mémoire, station de porteron

Travaux à réaliser : la plate forme des conteneurs à déchets de Deyras

Batiment de Deyras : les travaux de démolition ont commencé ; les ordres de service ont été délivrés. Réunion de chantier le vendredi 10 février à 8 h30 à la mairie.

Présentation du plan d'aménagement de la zone de Grenouillat : une réunion avec tous les propriétaires est programmée le 2 mars à 20 h 30 pour les sensibiliser à un aménagement paysager rationnel de cette zone.

Sentier de la Jointine : une bonne participation et une bonne ambiance lors de la journée citoyenne : le tracé est bien avancé ;

**Recensement de la population** : la rémunération des agents recenseurs se fera au nombre de feuilles de logement et de bulletins individuels collectés. Une participation aux frais de carburants d'un montant de 120 Euros sera attribuée à chaque agent recenseurs.

Lecture de la lettre des adjoints de LARGENTIERE ; le conseil municipal accepte de donner son soutien à Jean Roger DURAND, maire de cette commune condamné pour faute intentionnelle lors d'un tir de feu d'artifice.

**Conseil Municipal des jeunes** :

Les jeunes ont beaucoup de pistes de travail : intervillages pour les 10-15 ans, aménager les aires de jeux, club des enfants, décoration pour l'ardéchoise, concours de fleurissement du village .....

Divers :

- une demande de salle pour les entraînements au mois de juin est faite par le club de Karaté de st Félicien : A voir sous-sol de la salle des fêtes ou 1<sup>er</sup> étage de la maison des associations.
- les toilettes publiques sont inutilisables (gel sur le sol)

- une demande d'Inscription dans un guide touristique de l'Ardèche : le conseil municipal décide de ne pas donner une suite favorable.

Cap territoires : mutualisation des fonds par le passé. Le conseil général a été contraint à modifier les attributions aux communes

Réunion de l'ensemble des conseillers municipaux à la salle des fêtes de St Félicien le 24 février 2012 à 19 h.  
Le comité locale d'installation : réunion à st Félicien le 14 février 2012.

Prochaine réunion du conseil municipal le 16 mars 2012